

CUEILLETES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE



INFO-MUNICIPALE

Février 2014						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5 R	6	7	8
9	10	11	12 V	13	14	15
16	17	18	19 R	20	21	22
23	24	25	26 V	27	28	
Mars						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5 R	6	7	8
9	10	11	12 V	13	14	15
16	17	18	19 R	20	21	22
23	24	25	26 V	27	28	29
30	31					



Gracieuseté de M. Émilus Bouchard

Municipalité de Grand-Métis



70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485
Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

FÉVRIER 2014

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
Directrice générale /sec. trés.



Informations diverses

❖ PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vous avez des petites annonces qui pourraient intéresser la communauté ?
Des maisons ou des terrains à vendre ? Communiquez avec nous au 775-6485
C'est gratuit !

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le **mardi 4 mars 2014, 19h30, au bureau municipal.**

❖ Sensibilisation sur l'entreposage sécuritaire des armes à feu auprès de la population de Grand-Métis

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

OFFRE D'EMPLOI - hortultrice ou horticulteur à temps partiel

En tant qu'**hortultrice ou horticulteur**, vous aurez pour tâches d'effectuer la plantation, la transplantation et la propagation de plants et de semis d'arbustes, de plantes et de fleurs. Vous devrez également entretenir les jardins et les aménagements : fertiliser, amender, tailler les haies, émonder les arbres, arroser les plantes et les fleurs, autres tâches régulières ou périodiques d'entretien. Réalisation également de différents projets d'aménagement paysager pour la municipalité.

Période de travail : mai à octobre, Horaire : 10hres par semaine pour une durée de 20 semaines
Pour information : Chantal Tremblay, Tél. : (418) 775-6485, Fax : (418) 775-3591



Grand-Métis se joint à la Fête des voisins!

Grand-Métis - La municipalité de Grand-Métis est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 8 juin. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.



Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins ! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Renseignements : Chantal Tremblay (418) 775-6485



Grand-Métis ses citoyens à relever le *Défi Santé* !

La campagne est de retour pour une 10^e année

Grand-Métis, 01 février 2014 – La municipalité de Grand-Métis convie ses citoyens à relever le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 1^{er} mars à DefiSante.ca. Et ce n'est pas rien : le *Défi Santé* fête cette année ses 10 ans !

Le *Défi Santé*, c'est quoi ?

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie ! Concrètement, en s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs du 1^{er} mars au 11 avril :

- **L'objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **L'objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour
- **L'objectif Équilibre** : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

Les participants peuvent relever le *Défi Santé* en solo, en famille ou en équipe. La porte-parole de la campagne, la dynamique comédienne et animatrice Mélanie Maynard, relèvera le *Défi Santé* avec sa famille pour une 3^e année : « Le *Défi Santé*, c'est une belle aventure à vivre en famille ! On apprend à intégrer des gestes santé dans notre routine, et tout le monde peut y participer. Je vous le jure : l'essayer, c'est l'adopter ! »

Une invitation lancée à tous les métisziens et métisziennes

En participant au volet Municipalités et familles du *Défi Santé*, Grand-Métis souhaite mobiliser les jeunes et les familles de son territoire afin qu'ils adoptent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Elle s'est également engagée à soutenir ces jeunes et ces familles qui relèvent le *Défi Santé 5/30 Équilibre* et à faire connaître et à rendre plus accessibles ses infrastructures, équipements et services de sports et de loisirs.

Du soutien gratuit pour mieux réussir son *Défi Santé*

Pour ses 10 ans, le *Défi Santé* propose le nouveau **Programme 6 semaines** : des menus hebdomadaires mettant en vedette les fruits et les légumes, un programme de marche et des minidéfis pour dormir mieux... Bref, tout ce qu'il faut pour motiver les participants à atteindre leurs objectifs !

Ces derniers bénéficieront aussi en exclusivité de nombreux outils de soutien, dont des courriels de motivation et le Passeport IGA, qui propose cette année 10 recettes santé signées Ricardo. De plus, les participants auront accès en tout temps à une foule d'outils et à de l'information sur le site Internet (DefiSante.ca) et sur la page Facebook (facebook.com/defisante) de la campagne. Ils courent aussi la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, dont 5 000 \$ d'épicerie, cadeau d'IGA !

Du nouveau pour les familles

Cette année, le **Parcours maison santé** guidera les parents pendant les 6 semaines de la campagne. En répondant au

Quiz maison santé, ces derniers pourront découvrir des stratégies simples à mettre en place à la maison pour aider leurs enfants à manger mieux et à bouger plus ! Ils recevront également des courriels de motivation hebdomadaires, qui leur apporteront encore plus de trucs.

De plus, les parents augmentent leurs chances de gagner un prix, dont le prix pour les familles, soit 5 000 \$ en produits financiers personnalisés, gracieusement offerts par Desjardins.

Le *Défi Santé 5/30 Équilibre* aura lieu du 1^{er} mars au 11 avril 2014.

Pour tout savoir et pour vous inscrire, visitez DefiSante.ca.

À propos du *Défi Santé 5/30 Équilibre*

Lancé en 2005, le *Défi Santé* est une campagne de promotion des saines habitudes de vie qui invite chaque année les Québécois à améliorer leurs habitudes de vie. Depuis sa création, la campagne a généré plus d'un million d'inscriptions. Elle a reçu le prix DUX 2013 dans la catégorie Vote du public. Le *Défi Santé* est une initiative de Capsana, et sa tenue est rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme, en partenariat avec les directions de santé publique des Agences de la santé et des services sociaux du Québec et le gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire). Il est réalisé en collaboration avec IGA, Desjardins, Danone, Leclerc, Oasis et Evian.

Depuis 2011, son volet Municipalités et familles vise à mobiliser et à soutenir les municipalités, les communautés locales et les familles québécoises afin de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie chez les enfants. Les partenaires suivants rendent possible sa réalisation : Québec en Forme, le gouvernement du Québec, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, Kino-Québec et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Pour en savoir plus, visitez DefiSante.ca.

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Adoption du règlement relatif à la révision du Code d'Éthique
Et de déontologie des élus municipaux

Prenez avis, conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été déposé lors de l'assemblée ordinaire tenue le 4 février 2014 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

- 1- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ;
- 2- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
- 3- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;
- 4- D'y intégrer les exceptions prévues par le législateur à l'article 305 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2).

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu mardi le 4 mars 2014 prochain à 19h30 au bureau municipal.

Le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible au bureau de la municipalité de Grand-Métis, 70 chemin Kempt, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigible selon le tarif prescrit.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 7 février 2014



L'équipe de Quilles Mont-Joli

vous invite à



La RELÂCHE SCOLAIRE

DU 1 AU 9 MARS 2014 (inclusivement)

VENEZ JOUER AVEC VOS ÉTUDIANTS

***3 PARTIES POUR 7\$**

(souliers inclus)

Veillez prendre note de l'horaire de la semaine :

Samedi 1 mars: 13h à 18h - 18h30 (*Mini clair de lune=enfant)

et *21h Clair de lune régulier

Dimanche 2 mars: 13h à 17h

Lundi 3 mars: 10h à 17h et 21h

Mardi 4 mars: 10h à 11h30, 13h à 17h et 20h

Mercredi 5 mars et Jeudi 6 mars: 10h à 11h30, 15h à 17h et 21h

Vendredi 7 mars: 10h à 11h30, 15h à 17h, *21h Clair de lune régulier

Samedi 8 mars: *Tournoi Invitation aux entreprises au profit du Club Junior de La Mitis Rondes: 12h-15h-18h30 et 21h

Dimanche 9 mars : *Tournoi Défi Féminin

***N.B. Vendredi et samedi soir 21h, soirée Clair de lune**

Coût : 50\$ par allée (max de 5 joueurs par allée) pour 2h30 de jeu, souliers inclus.

Il est préférable de réserver au 418-775-8433

***Non applicable, sur le mini Clair de lune, lors du tournoi des entreprises et du tournoi Défi Féminin et sur les soirées Clair de lune**